

Alerte, Alerte PCAET

Le dernier subterfuge d'ENEDIS

Consciente que son manège est en train d'être débusqué par les Mairies, mises au courant pas les campagnes d'information que font les différents Collectifs antis Linky, Enedis est en train d'essayer d'entraîner les Communes de France dans un conventionnement dont le but serait de leur permettre obtenir les données de consommation d'électricité sur leur territoire.

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de la mise en place de Plans-Climat-Air-Énergie Territoriaux définis par le décret 2016-849 comme «*outils opérationnels de coordination de la transition énergétique sur le territoire*», Enedis propose donc aux Communes de leur fournir des données de consommation d'électricité sur leur territoire. Comment le pourrait-elle sinon grâce à son outil magique Linky, imposé chez les citoyens. Mais le nom de Linky n'est pas mentionné.

Évidemment si les Communes signent cette convention il sera aisé à Enedis de prétexter tout et son contraire en cas de refus d'installation du Linky.

Il s'agit donc du dernier subterfuge d'Enedis pour pousser les Communes à décréter les Linky obligatoires, Enedis se rendant compte qu'elle ne peut pas obliger les citoyens à accepter le Linky à moins de procéder par la force et elle ne s'en pas privé. Mais elle est gênée par les déclarations du Président de son Directoire, qui a affirmé le 2 février 2016, lors de son audition à la Commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale, que le Linky n'était pas obligatoire.

Cette convention proposée par Enedis aux Communes est un nouveau moyen pour imposer le Linky en se réfugiant derrière la bannière de la transition énergétique.

Ce que l'on ne nous dit pas c'est que pour Enedis la transition énergétique commence par mettre 35 millions de compteurs qui fonctionnent à la poubelle.